

Décision Générale colonial

Décision n° 458 décision n° 458 du 1er juillet 1941

n° 458

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 1 juillet 1941
Numéro JO n° 535 du 30/06/1941	Date du numéro 30 juin 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent radiotélégraphiste hors cadres Dupont (Roger), de la compagnie des télégraphistes coloniaux, est remplacé dans les cadres et mis à la disposition du général commandant supérieur, pour compter du 1er juillet 1941. Le caporal Simone (Robert). mle 1161. de La compagnie des télégraphistes coloniaux, est placé dans La position hors cadres, pour compter du 1er juillet 1941 et mis à la disposition du capitaine inspecteur des pelotons méharistes. Le caporal Simone aura droit aux indemnités de nomadisation et d'absence temporaire qui lui seront mandatées et payées au compte du budget local. Le sergent Dupuy, du bataillon de marche n° 3, est placé dans la position hors cadres, pour compter du 1er juillet, et mis à la disposition du capitaine inspecteur des pelotons méharistes.